



rue de Montigny 29
6000 Charleroi
Tél. (32) 071/300.300 Fax (32) 071/509.678

ETUDE DES POTENTIALITES URBANISTIQUES ET PATRIMONIALES DE L'ENTITE DE THUIN (Partie I)

La section de Biesme-sous-Thuin

Décembre 2001

Avec le soutien



Fonds européen
de développement régional

Dans le cadre
du programme



En partenariat avec :



Thuin



Erquelinnes



Boussois

Table des matières

Partie 1 : L'approche urbanistique et patrimoniale

1. Introduction

2. Analyse cartographique et commentaires historiques

- A. Carte Ferraris : situation avant la fin du XVIIIème siècle, c'est-à-dire à l'époque pré-industrielle - parfois accompagnée d'une reproduction de l'Album de Croÿ (XVIe s.).
- B. Plan Popp : situation au milieu du XIXème s., c'est-à-dire le début de l'industrialisation.
- C. Plan Picc et Plan de secteur : du milieu du XIXème siècle à nos jours, l'impact de la révolution industrielle et les constructions récentes.

3. Le patrimoine de la section en images : perception par les spécialistes et les habitants

- A. Les ambiances urbaines.
- B. Observations sur quelques problématiques urbaines.

4. Conclusions de la première partie : première synthèse des atouts et faiblesses générales du patrimoine de la section.

• Partie 2 : L'approche sociologique (travail en cours)

1. Quelques données socio-économiques (population, logement et activité) issues des statistiques (INS).

2. « Le patrimoine des Erquelinnois et des Thudiniens », les résultats du sondage téléphonique auprès d'un millier d'Erquelinnois et de Thudiniens (enquête quantitative) ainsi que différents éléments qualitatifs de l'enquête auprès des habitants.

1. Introduction

Avis important au lecteur ! A lire absolument avant d'aller plus loin dans l'examen du document afin de comprendre la démarche !

En septembre 1999, le **Conseil communal unanime** décidait de réaliser, **avec l'ensemble des acteurs locaux** (citoyens, élus, administrations, acteurs économiques), une opération de valorisation concertée des centres urbains. Celle-ci serait menée par **Espace Environnement**, en partenariat avec la **Commune** (Collège et Conseil), la **Région wallonne** et **l'Europe** (programme Interreg), avec la complicité des homologues français du Val de Sambre pour donner à ce projet un **caractère transfrontalier**.

Ce travail a commencé logiquement par une analyse de l'état du cadre de vie et de ses atouts, sorte « d'audit ». Espace Environnement appelle cette analyse qu'il a conçue : les « **études de potentialités** ».

Ces études rassemblent les éléments d'architecture, du patrimoine, de l'espace, ... qui font la richesse mais aussi l'originalité d'une localité. Ce sont ces éléments qui font la « personnalité » d'une commune, qui font que l'on s'y retrouve, que l'on s'y sent chez soi, mais aussi qui font la fierté des habitants.

Des études de potentialités sont réalisées pour chacune des sections des deux entités d'Erquelines et Thuin. Les richesses locales sont présentées en 14 documents (six pour les anciennes communes d'Erquelines et huit pour celles de Thuin). Ceux-ci constituent une base de réflexion pour l'ensemble des acteurs afin d'aboutir à des propositions d'aménagements dans chacune des anciennes communes.

Les études de potentialités sont le résultat d'une double approche :

- l'approche urbanistique et patrimoniale, résultat de l'approfondissement des connaissances des lieux par les auteurs de l'étude, avec un premier éclairage local fourni par des habitants;
- l'approche sociologique, basée sur l'enquête auprès des habitants et des édiles communaux, et alimentée par quelques données socio-économiques.

Cette première partie concerne l'**approche urbanistique et patrimoniale**. Elle comporte deux chapitres majeurs :

- une analyse des cartes d'époques différentes permettant de retracer l'**évolution urbanistique des noyaux bâtis**.

Les documents utilisés¹ sont :

- la Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens appelée « carte Ferraris », réalisée entre 1770 et 1778 et éditée par le Crédit communal, et lorsqu'elles existent, les reproductions de l'Album de Croÿ (également édité par le Crédit communal), ensemble de gouaches représentant les domaines du duc de Croÿ réalisées à la fin du XVIème - début XVIIème siècles;

¹ Tous les plans sont présentés avec le nord vers le haut.

- les plans parcellaires de l'Atlas cadastral de Belgique dits « Plan Popp » datant des années 1860-1870;
- les plans « Picc » édités depuis les années 1990 par le Ministère de l'Équipement et des Transports (Source : MET-D.432 - Lic. n° D432/9906/001 Espace Environnement), complétés par les données en terme d'affectation aux Plans de secteur, datés de 1979 pour Thuin-Chimay et 1983 pour Mons-Borinage.

Cette analyse est enrichie de quelques données historiques issues du *Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative des communes de Belgique* (Crédit Communal, 1983 sous la direction d'H. Hasquin) ou des publications principales des cercles locaux.

- un panel de photographies mettant en évidence les **caractéristiques majeures et les ambiances** de chaque lieu. Le choix des images porte sur :
 - prioritairement, les éléments intéressants au point de vue culturel et social du patrimoine urbain (bâtiments et espaces);
 - ensuite, des situations problématiques à améliorer.

Chaque photo est accompagnée de commentaires résumant la vision conjointe de quatre spécialistes (architecte, géographe-urbaniste, historien de l'art et éco-conseiller). Les *commentaires en italique* ont été recueillis auprès d'habitants faisant souvent partie d'associations locales que nous remercions pour leur participation ainsi que pour leur relecture de certaines études.

Remarque : la mention « Inventaire » renvoie à l'Inventaire du Patrimoine monumental, réalisé par l'Administration wallonne. Il s'agit d'un vaste répertoire édité par agglomération, en 20 tomes. Il reprend des bâtiments considérés comme les fleurons du patrimoine wallon, dont la préservation est vivement souhaitée, et a depuis peu une valeur réglementaire. Il est actuellement en cours de révision. Un bâtiment reçoit une « pastille » lorsqu'il mériterait d'être classé ou protégé.

A partir de ces deux analyses, émergent des premières conclusions qui devront être confrontées à la deuxième partie de l'étude, **l'approche sociologique**.

Celle-ci comportera :

- une **analyse socio-économique**, c'est-à-dire principalement des données concernant l'évolution démographique de la section, les revenus des habitants et les informations en lien direct avec la problématique de la conservation du patrimoine des logements;
- une analyse de la perception du patrimoine par la population permettant de mettre en évidence les **lieux-phares du patrimoine social des espaces et du bâti** ainsi que les problèmes principaux exprimés à leur égard.

L'approche urbanistique et patrimoniale que vous avez en main et l'approche sociologique formant **les études de potentialités seront soumises au Conseil communal et à l'ensemble des acteurs locaux** pour qu'elles reflètent bien **l'image de la commune en 2000**. Ce travail fait, ce sera le moment de passer aux **pistes d'aménagements**. Une consultation aura lieu avant leur montage, pour les voir se réaliser dans les années qui viennent.

Avertissement !

En aucune manière, les auteurs ne désirent porter un jugement sur qui que ce soit par ces constats. Ils mettent surtout en avant les richesses et les potentialités des centres urbains pour aboutir à des propositions d'aménagements. Il y est fait mention d'erreurs urbanistiques et de mauvais aménagements, tant privés que publics. Ceux-ci ont souvent été le fait de mode, propre à une époque du « tout à la voiture », du « tout au modernisme », mode dans laquelle les villes européennes sont malheureusement quasi toutes tombées. Le propos n'est pas là...

Ensemble, toutes les forces politiques de la commune ont résolument entrepris cette action de valorisation pour engager l'avenir dans un développement original, propre à la région et ce, en utilisant la proximité de la France comme un atout. C'est donc un fameux pari pour demain.

2. Analyse cartographique et commentaires historiques

A. Carte Ferraris

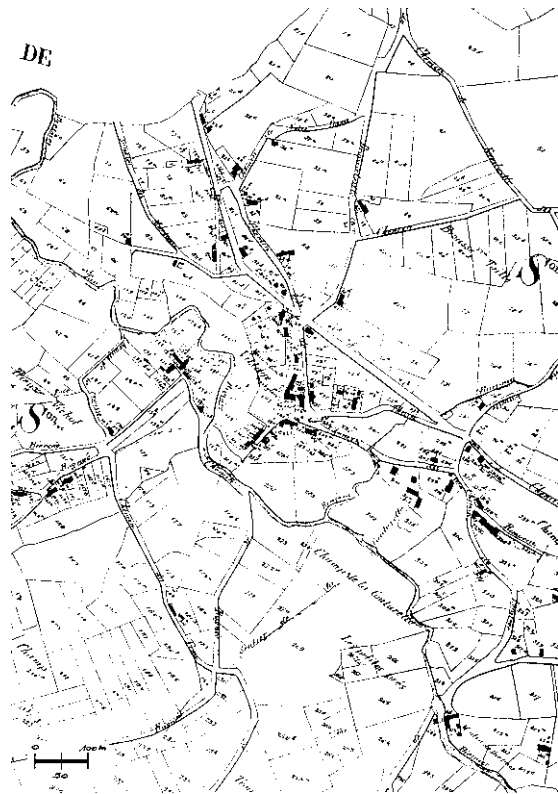
B. Plan Popp

C. Plan Picc

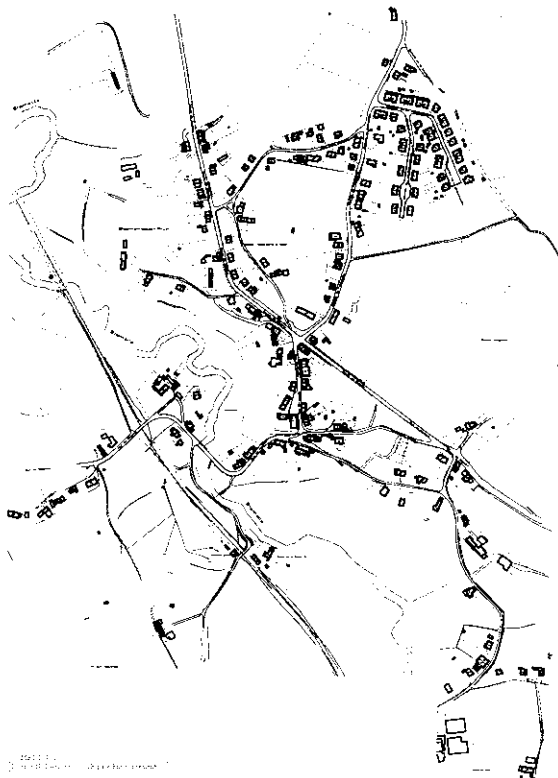


A

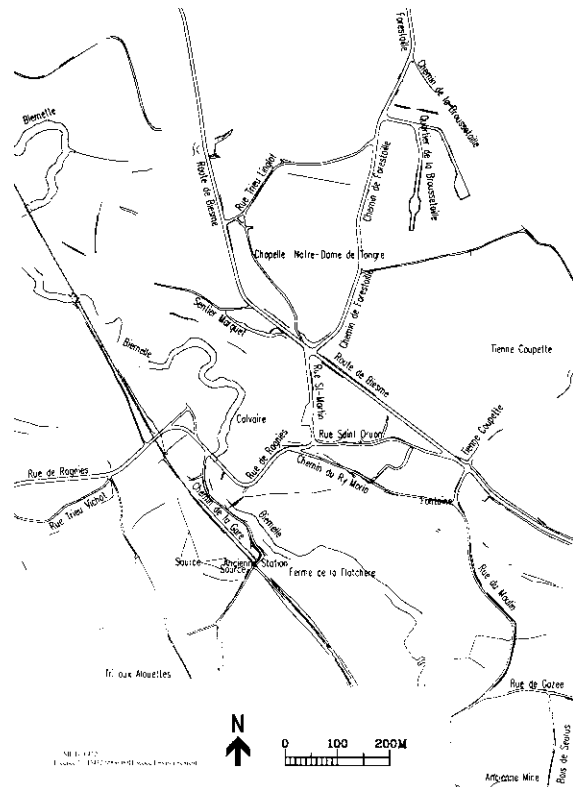
Source : Crédit communal



B



C



Plan actuel des rues

A. Carte Ferraris : le noyau bâti antérieur à la fin du XVIIIème siècle

A la fin du XVIIIème siècle, Biesme-sous-Thuin présente un bâti dispersé et assez restreint, étalé le long d'une artère principale installée sur le versant est de la Biesmelle, juste à la limite de la plaine marécageuse. Entre Thuillies et Biesme-sous-Thuin, le caractère de la Biesmelle change; la rivière creuse le sol de manière plus importante et s'écoule dans un lit plus tortueux, créant des méandres et accentuant le relief. Les zones boisées entourant les hameaux et villages, dont celui de Biesme, deviennent plus importantes dans la partie nord du cours de la Biesmelle.

Les plus anciennes traces d'occupation remontent vraisemblablement aux époques romaine et franque. Au IXème siècle, le nom du village figure dans les possessions de l'abbaye de Lobbes. Les moines d'Aulne possédaient également quelques biens dans le village. Il existait une chapelle à Biesme depuis la fin du XIIIème siècle. Vu le petit nombre d'habitants, Biesme ne possédait pas d'échevinage propre. Le village était rattaché à Ragnies pour les actes juridiques. Jusqu'au début du XIXème siècle, la paroisse dépendait aussi de Ragnies où l'on enterrait les morts.

La carte Ferraris montre un noyau formé par l'intersection de trois voies (rues Saint-Martin, de Ragnies et du Ry Moria), situé juste à la confluence de la Biesmelle et du ruisseau du Ry Moria. La rue du Ry Moria se prolonge vers le sud-est, ensuite bifurque à l'ouest vers la Biesmelle pour rejoindre l'ensemble des bâtiments de l'ancien moulin remontant probablement au XVIIème siècle. A proximité, un pont enjambe la rivière.

B. Plan Popp : le noyau bâti au début de l'ère industrielle (milieu du XIXème s.)

Une description du début du XIXème siècle mentionne, pour l'ensemble du territoire de Biesme, une seule ferme, 51 maisons construites en pierre et briques, couvertes de chaume et disséminées dans le village (18 d'entre elles sont situées au centre), une église, une chapelle, une école primaire et deux moulins (un à farine, un à tan).

Au milieu du XIXème siècle, la population compte quelque 300 habitants. L'activité industrielle se limite à la présence de petites briqueteries et des ateliers de clouterie à domicile.

Les principaux changements sur le terrain sont :

- la présence d'un nouvel axe routier très rectiligne de direction nord-sud : la rue de Biesme;
- la nouvelle église, construite en 1864, est installée dans le noyau préexistant de la fin du XVIIIème siècle, le long de la rue Saint-Martin bordée de petites constructions;
- le tracé de la rue de Ragnies est différent : il dessine une boucle à l'endroit de traversée de la Biesmelle. Il est plus densément bâti;
- un réseau de voiries se développe à l'ouest, au-delà de la Biesmelle, avec des embranchements vers Ragnies et Biercée.

C. Plan Picc et Plan de secteur : du milieu du XIXème siècle à nos jours

Jusqu'aux années 60, la population reste pratiquement stationnaire (322 habitants en 1961). Sur le terrain, le paysage s'est modifié à la fin du XIXème siècle avec l'installation de la ligne 109 (Mons-Chimay). L'ancienne station existe toujours quoique la voie soit désaffectée.

La progression de la population à 429 habitants en 1976 est due à la décision de la Commune de lotir et de céder aux particuliers les biens lui appartenant.

Le bâti s'étend principalement le long de la rue de Biesme vers Thuin. A l'est de celle-ci, apparaît un nouveau quartier résidentiel, la cité de la Broussetaille.

Au Plan de secteur, tout le cours de la Biesmelle est classé en zone verte naturelle et d'intérêt paysager. La partie habitée est divisée en 2 zones :

- habitat dans la partie nord du village;
- habitat à caractère rural dans la partie sud.

3. Le patrimoine de la section en images : Perception par les spécialistes et les habitants²

A. Les ambiances urbaines

A la lumière de l'analyse cartographique et de l'enquête de terrain, on peut regrouper le patrimoine suivant deux aspects : d'une part, le cadre paysager et d'autre part, quelques témoins du bâti rural ancien.

I. Le cadre paysager :

- les vues vers le village;
- les vues vers l'église;
- les vues et cheminements depuis les rues du Moulin, du Ry Moria et le chemin de Forestaille.

II. Quelques témoins du bâti rural ancien :

- le moulin;
- les anciennes fermes;
- le petit patrimoine;
- l'ancienne gare.

² Par habitants, nous entendons les personnes, souvent membres d'associations, rencontrées lors de réunions et/ou qui se sont exprimées par des questionnaires. Les commentaires recueillis figurant en italique nous donnent un premier éclairage local intéressant qui ne doit pas être interprété toutefois comme l'avis général de la population. L'approche sociologique (partie II des études de potentialités) permettra d'approfondir cette connaissance, grâce à la vaste enquête téléphonique menée dans toutes les anciennes communes.

I. Le cadre paysager



1. L'église depuis la rue Saint-Druon.

Niché dans la vallée encaissée de la Biesmelle, le village de Biesme-sous-Thuin se caractérise par des vues paysagères très intéressantes. Ici, l'église qui se détache du reste du bâti, symbolise le centre du village.

Un tel patrimoine paysager, résultat d'une combinaison naturelle et humaine, est à préserver au même titre que d'autres.



2. Vue vers l'église et le centre du village depuis la rue de Ragnies : le village et le clocher dans leur écrin de verdure.



3. Le clocher depuis la rue de Biesme : admirable point de repère dans un paysage préservé.



4. Vue vers l'église depuis la rue de la Gare.

Cette vue plus proche de l'église traduit l'équilibre et l'harmonie régnant entre le bâti et l'espace :

- la qualité visuelle des espaces courbes est grande pour l'oeil humain; le positionnement du bâti qui semble épouser cette courbe en accentue cette qualité;
- l'intérêt du fond de perspective d'où se dégage nettement un point de repère fort : le clocher.

5. Eglise Saint-Martin depuis la rue du Ry Moria.

S'il existait une chapelle depuis la fin du XIIIème siècle, l'église actuelle dédiée à Saint-Martin a été construite en 1864 par l'architecte Simon, de Trazegnies.

Cet édifice en briques et en pierre est repris à l'Inventaire mais n'est pas classé. Il est de style néoroman, c'est-à-dire que l'architecte s'est inspiré des églises romanes médiévales qu'il a remises au goût du jour; cette influence se traduit par la forme générale du bâtiment et par l'emploi de l'arc en plein cintre (en demi-cercle) pour les fenêtres et le portail.





**6. Vue vers l'ouest (la Biesmelle)
entre deux habitations de la place.**

Les vues paysagères sont également présentes et intéressantes à travers des trouées bâties, ici entre deux habitations de la place communale.



7. Paysage vers le nord, à partir de la rue du Moulin.

Des habitants de Biesme-sous-Thuin reconnaissent et apprécient beaucoup les qualités paysagères de leur commune.

Pour mieux en jouir, des réaménagements de voirie seraient nécessaires, en particulier dans la rue du Moulin où l'absence de fossés conduit l'eau à stagner, altérant le revêtement.

Les quatre vues suivantes (8 à 11) illustrent le contexte vallonné de Biesme : les cheminements présentent d'agréables tracés courbes, encaissés et souvent noyés dans la végétation arbustive ou arborée, plus présente que les champs. Les vues paysagères apparaissent alors inopinément dans une trouée.



8. Rue de Biesme vers le nord depuis le carrefour de la rue du Moulin.

Ici, même la route principale présente ce caractère paysager; l'automobiliste devrait être appelé à ralentir pour mieux l'apprécier.

9. Rue du Ry Moria depuis l'église.

Cette vue montre très bien l'inscription du cheminement dans le paysage : il suit le relief et y ondule sans le perturber.

Un intérêt supplémentaire non négligeable est l'effet de ralentisseur naturel occasionné par le tracé courbe de la voirie.





10. Rue du Moulin depuis le carrefour de la rue du Ry Moria.

Autre magnifique exemple de l'inscription du cheminement dans le paysage.

11. Dans le chemin de Forestaille, liaison vers le bois de Reumont.

Invitation à la promenade, à la découverte des richesses du patrimoine vert, très présent dans tout le cours aval de la Biesmelle.

De manière générale, les chemins de promenade constituent un potentiel qui gagnerait à être exploité, au bénéfice de la population locale et du développement touristique.



II. Quelques témoins du bâti rural ancien



12. Chemin de Forestaille n° 22.

Cà et là, le paysage de Biesme-sous-Thuin est ponctué de quelques intéressants témoins architecturaux de son histoire, comme ces petites fermes en retrait par rapport à la voirie et encadrées de verdure.



13. Rue Notre-Dame de Tongres n° 12, ancienne ferme.

Cette bâtisse basse a gardé sa physionomie ancienne et son revêtement blanc caractéristique des fermes du siècle dernier. Le badigeon clair fait ressortir les encadrements en pierre bleue des fenêtres du rez-de-chaussée. L'ancienne grange, légèrement plus haute, est située dans la continuité du corps de logis. Ce bel ensemble bien préservé date du XVIIIème siècle et est repris à l'Inventaire. Le cadre de verdure souligné de haies bien entretenues met en valeur le tout.



14. Ancien moulin de Biesme.

Le moulin est vraisemblablement le vestige le plus ancien de Biesme-sous-Thuin : il remonte probablement au XVII^{ème} siècle et présente un bel agencement de volumes. Les installations se composaient en fait de deux moulins, l'un à farine (arrêté depuis 1945) et l'autre à tan (qui servait à moudre les écorces de chêne destinées à la préparation des cuirs). Ils étaient reliés par un dispositif de trois vannes toujours existant. L'ensemble figure dans l'Inventaire et est repris dans la publication sur les ouvrages hydrauliques en Wallonie. Témoins de la vie rurale d'autrefois, les moulins constituent une part importante du patrimoine des villages wallons et sont souvent appréciés par la population locale.

Ce beau bâtiment n'est malheureusement pas mis en valeur car son environnement a été malmené. Des habitants trouvent important d'améliorer les abords de ce site qui incitent à la poésie. Le réaménagement de l'ancienne voie désaffectée serait également un atout indéniable.



15. Maison basse, à l'angle des rues de Ragnies et du Ry Moria, face à l'église.

Cette bâtisse présente l'image caractéristique du bâti traditionnel ancien dans les villages avec un rez-de-chaussée construit en moellons vraisemblablement du XVIII^{ème} siècle et un petit étage en briques ajouté au XIX^{ème} siècle. La fonction rurale est marquée par la présence d'une grande porte charretière donnant accès à une annexe (qui a probablement servi de grange) située dans la continuité du bâtiment. Les bâtiments de ce type étaient souvent couverts d'un badigeon pour homogénéiser la façade.



16. Chapelle Notre-Dame de Tongres, rue du même nom.

Ombagée par un vieux chêne, cette potale du XVIIIème siècle rappelle les croyances anciennes. Ce genre de petits monuments est fréquent dans les campagnes. Chers aux villageois, ils appartiennent au petit patrimoine populaire. Cet exemple est repris à l'Inventaire.

17. Calvaire, à côté de l'église, rue de Ragnies. Photo prise avant rénovation.

Ce calvaire, dont des habitants déploraient l'état de délabrement, a été sobrement rénové en mai 2000, à la satisfaction de ceux-ci.





18. L'ancienne gare de Biesme.

Isolée dans la campagne, la gare désaffectée de Biesme est convertie aujourd'hui en habitation. Cet édifice en briques présente la physionomie caractéristique des petites gares rurales de la fin du XIXème siècle, ici dans une version particulièrement modeste. Suite à la désaffectation de nombreuses lignes de chemin de fer, beaucoup de ces petites constructions, témoins de l'épopée industrielle, ont disparu ou sont à l'abandon. D'autres ont connu une destinée plus heureuse, réaffectée en restaurant, musée, local associatif ou, comme ici, en maison privée. Seule la pancarte accolée sur le mur rappelle que cet endroit fut autrefois un point de communication vers le monde extérieur...

B.Observations sur quelques problématiques urbaines



1. Eglise et place de Biesme.

Biesme-sous-Thuin, petit noyau d'habitat, possède une place à sa taille. Malheureusement, son revêtement d'asphalte, sa perméabilité totale avec la rue Saint-Martin, la déstructuration des fronts bâtis, l'absence de points de végétation et de mobilier urbain ainsi que le positionnement des panneaux d'affichage et des bulles à verres ne lui donnent pas un air convivial. S'y rencontrer et discuter ne paraît pas agréable.

Des habitants trouvent cette place impersonnelle, vouée au passage, au parking et à des services qui pourraient être plus discrets (téléphone, affichage, bulles à verre). Ils aimeraient la rendre plus conviviale.



2. Rue Saint-Martin, de l'église vers l'école.

Intimement liée à la place, la rue Saint-Martin présente des défauts similaires : ces deux espaces présentent une conception « asphaltage généralisé » sans choix d'un parti d'aménagement.

4. Conclusions

La potentialité majeure de Biesme est la présence d'un riche patrimoine vert et de chemins de promenade. Cet aspect peu reconnu mériterait, d'une part, toute l'attention des autorités communales au niveau de sa préservation et, d'autre part, sa valorisation tant pour un développement touristique que pour la population locale. En dehors du moulin, le patrimoine architectural de Biesme est relativement restreint et ponctuel.

Peu d'ensembles ressortent; il n'y a pas de bâtiment classé et seuls cinq édifices sont repris à l'Inventaire du Patrimoine (l'église, deux chapelles, une ferme et le moulin).

Toutefois, la qualité de certains cheminements ruraux préservés invite à une réflexion concernant la mise en valeur du bâti qui les borde.

- *Les éléments intéressants sont :*

- incontestablement, le point fort le plus marquant est la **qualité des paysages** où se mêlent harmonieusement les éléments naturels et bâtis, que ce soit :
 - des vues lointaines vers le noyau bâti;
 - des vues plus rapprochées sur des points forts, tels que l'église;
 - des trouées paysagères vers l'extérieur, à travers des éléments du bâti du noyau aggloméré;
- la **qualité des cheminements** qui respectent le relief, dessinant des courbes et des vallonnements;
- la présence de **quelques témoins du bâti rural ancien** dont, principalement, le moulin avec son dispositif ancien de vannes.

- *Les problématiques à améliorer sont :*

- l'**aménagement de la place** : sans différenciation de fonctions (y compris avec la rue Saint-Martin qui la longe), sombre par son revêtement d'asphalte continu, sans point de végétation ni mobilier urbain, autre que des panneaux d'affichage, des bulles à verre et une cabine téléphonique, peu esthétiques;
- la **rue Saint-Martin**, dans sa partie longeant la place, qui offre des défauts similaires à celle-ci : asphalte généralisé et trottoirs étroits, peu en rapport avec sa situation (en connexion directe avec la place);
- les **abords déstructurés du moulin** soulignés par des habitants;
- le **développement de la protection des paysages**, potentiel fragile et principal du territoire;
- la **traversée du village par la rue de Biesme** est à améliorer : diminuer la vitesse et améliorer la perception du village.